



# CHARTRE

## CANTINE DU MÉNEL

2015/2016

« Pour vivre en paix, ensemble, je protège mes droits et ceux des autres »

### À LA CANTINE J'AI LE DROIT:

- D'être aidé, écouté et respecté
- De manger tranquillement, dans le calme
- De manger avec mes amis
- D'amener des jeux pour la récréation de la cantine:

*(corde à sauter, balle ou ballon en mousse, autre... **après accord**. Inscrire mon prénom sur le jouet qui restera à la cantine)*

*En cas de situations conflictuelles, les cartes type Pokémon, les billes et autres jeux pourront être interdits.*

*Il est fortement déconseillé d'amener des jeux de valeur (financière ou affective)*

### À LA CANTINE JE M'ENGAGE À:

- Me laver les mains avant de passer à table
- Être poli (*dire bonjour, s'il te plaît, merci...*)
- Être silencieux pendant l'appel
- Écouter et respecter mes camarades et les adultes
- Laisser mes camarades manger tranquillement, en paix
- Manger proprement et ne pas jouer avec la nourriture
- Goûter ce que l'on me sert et ne pas gaspiller la nourriture
- Être silencieux pendant la distribution du fromage (1er service) ou le temps du fromage (2ème service)
- Respecter un temps de silence lors du passage des " Petits " (2ème Service)
- Signaler lorsque je vais aux toilettes
- Respecter l'interdiction de jouer dans les toilettes
- Respecter l'interdiction d'aller derrière la butte, vers l'arbre près du portail, vers la zone rouge.

### EN CAS DE NON RESPECT DE LA CHARTE VOICI LES SANCTIONS PRÉVUES

Selon les circonstances, les adultes en charge du service peuvent décider, par exemple, de me changer de place à table, de me priver de jouer un moment afin de parler ensemble et réfléchir sur mon comportement, de me mettre une croix....

**A la troisième croix mes parents seront informés de mon comportement par un mot qui sera également transmis au Service Scolaire.**

Signature de l'enfant:

Signature des parents: